La plateforme anti-discriminations annoncée par Emmanuel Macron sera opérationnelle à la mi-février

02/02/2021 à 19h00



C'était l'une des principales annonces d'Emmanuel Macron lors de son interview au média Brut, le 4 décembre. Selon les informations de franceinfo, mardi 2 février, la plateforme anti-discriminations voulue par le chef de l'Etat devrait voir le jour à la mi-février. Cette plateforme de signalement adossée à la Défenseure des droits sera accompagnée d'une consultation citoyenne censée aboutir à des "mesures concrètes".

"*Aujourd'hui, quand on a une couleur de peau qui n'est pas blanche, on est beaucoup plus contrôlé* (…) *On est identifié comme un facteur de problèmes et c'est insoutenable*", avait déclaré le président de la République dans un contexte marqué par l'affaire Michel Zecler, ce producteur de musique noir tabassé par des policiers. […]

Après un arbitrage en haut lieu, la mise en œuvre de cette plateforme a été confiée à la ministre déléguée chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Egalité des chances, Elisabeth Moreno, plutôt qu'à

Marlène Schiappa, chargée de la Citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur. […] Un choix avant tout logique, selon l'exécutif, puisque la plateforme concernera toutes les formes de discriminations, et pas seulement celles liées aux contrôles des forces de l'ordre. […]

La plateforme ne sera pas cantonnée aux problèmes de contrôles policiers abusifs ou de discriminations à caractère raciste. "T*outes les formes de discrimination pourront faire l'objet d'un signalement*", indique le ministère, qu'il s'agisse d'emploi, de logement ou de vie quotidienne, et quelles qu'en soient les victimes. **Les associations de défense des droits LGBT, des droits des femmes ou encore des personnes handicapées sont d'ailleurs amenées à s'impliquer.** […]

francetvinfo